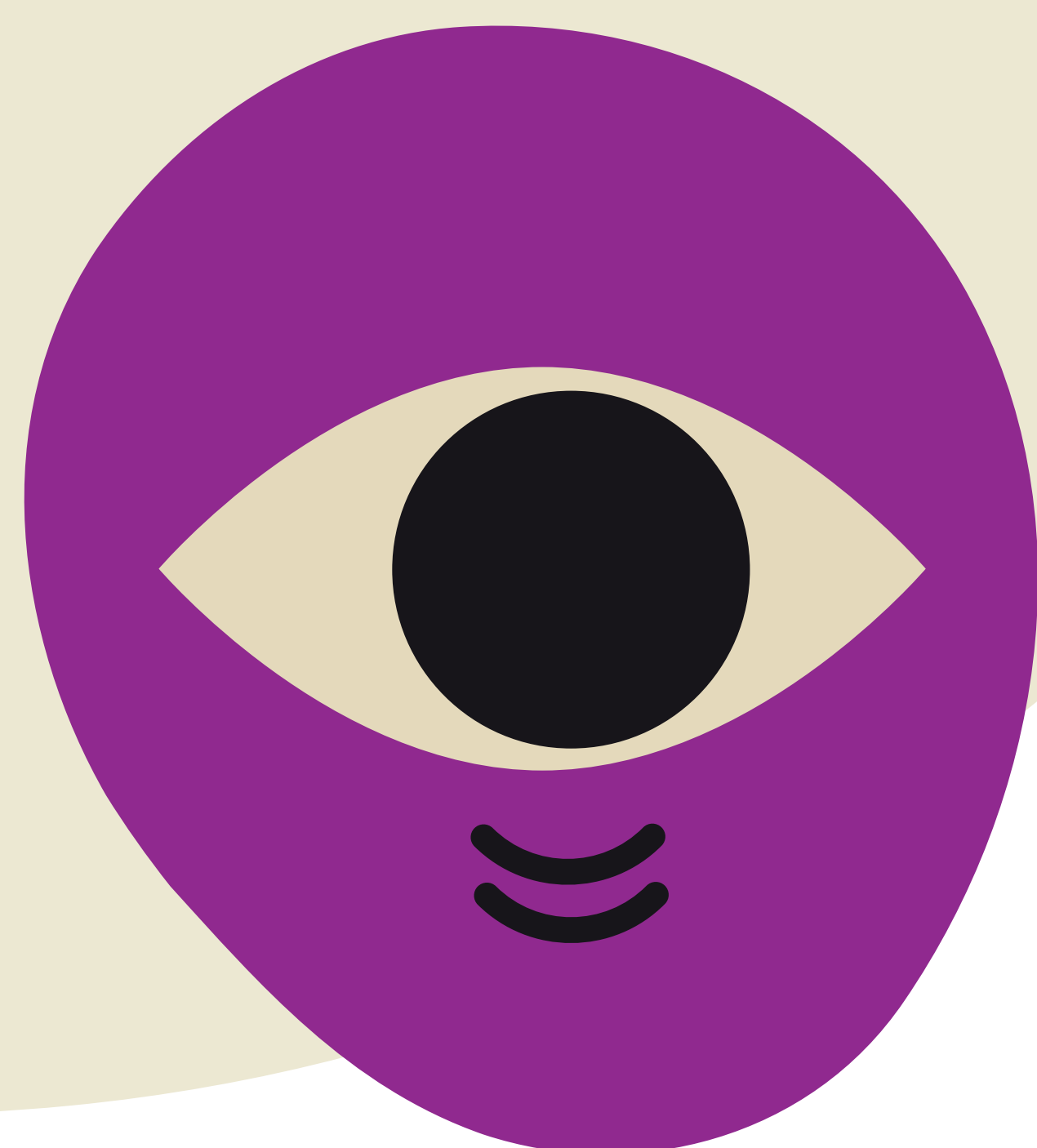




Archives et scoutisme, entre la médiation culturelle et la prescription normative

ou le jeu complexe entre « susciter l'attention »
et « faire attention à »

Chez les Scouts et Guides de France (SGDF), où les bénévoles sont mobilisés par l'action quotidienne auprès des jeunes, l'histoire et les archives passent souvent au second plan. Comment dès lors préserver ce patrimoine sans alourdir leur charge ? Entre médiation et prescription, il est nécessaire d'inventer des solutions pratiques mais exigeantes.

Un patrimoine riche mais dispersé

Les archives des SGDF sont un témoin précieux de l'évolution du scoutisme et de l'éducation populaire en France. Depuis plus d'un siècle, elles racontent l'adaptation du mouvement aux évolutions sociales, éducatives et spirituelles. Des revues nationales aux publications locales, des dessins d'artistes reconnus aux créations des jeunes, des photographies sur plaques de verre aux clichés numériques, les fonds de l'association peuvent être abordés sous bien des prismes.

Pourtant, plus de 1 000 structures locales et régionales, couplées au renouvellement régulier des 30 000 bénévoles et à l'absence fréquente de locaux ou d'espaces numériques partagés rendent ce patrimoine fragile. Les fonds du siège atteignant près d'un kilomètre linéaire rendent en plus complexe le travail d'un seul archiviste salarié.

Celui-ci joue un rôle essentiel, mais il ne peut de fait agir seul. La relation avec les bénévoles devient alors un enjeu central : trouver un équilibre crucial entre prescription (normes et conservation) et médiation (valorisation et accessibilité) pour que les archives deviennent une ressource vivante et partagée au service du projet du mouvement.

L'Espace Mémoire des SGDF : un levier de sensibilisation

Inauguré en 2021, l'Espace Mémoire des SGDF, au sein du château de Jambville (Yvelines), incarne la volonté de faire des archives un outil vivant.

À travers les objets et documents exposés, les visiteurs découvrent par exemple une continuité éducative qui traverse les générations. Un carnet de progression personnel, du matériel de camp, un insigne d'époque etc... : ces éléments sont des témoins de pratiques et de valeurs qui perdurent, malgré l'évolution de leurs formes. Ils permettent à chacun de se reconnaître dans une histoire collective, de comprendre que les défis d'hier résonnent encore aujourd'hui.

En s'appuyant sur ce que les visiteurs connaissent dans leurs activités de tous les jours, on donne à comprendre et on crée l'intérêt des archives. On sort alors de l'archives comme contrainte pour aller vers la ressource pour comprendre le présent et bâtir l'avenir.

Toutefois, si un espace de médiation est un levier puissant, il ne suffit pas à porter une véritable politique archivistique.

Accompagner les bénévoles : simplifier sans dénaturer

Les bénévoles, déjà très investis dans l'action quotidienne, ne consacrent pas de temps aux archives : il est donc essentiel de leur proposer des outils et méthodes simples, sans pour autant renoncer à des principes de qualité.

L'idée est d'abord de s'appuyer sur les obligations légales et réglementaires. Sans aller vers un Records Management, la prise en compte du RGPD, des délais de conservation et des besoins administratifs offre un socle clair sur lequel démarrer. Cette approche permet également un soutien d'autres services aux actions de conservation.

L'objet n'est pas d'imposer des référentiels complexes qui ne seraient pas suivis, mais de traduire les bonnes pratiques archivistiques en solutions opérationnelles :

- ⇒ Des fiches pratiques synthétisant et vulgarisant les règles essentielles
- ⇒ Des modèles de plan de classement construits à partir des typologies de structures
- ⇒ La sensibilisation des équipes de soutien aux structures de terrain, pour relayer les bonnes pratiques.

Enfin, des chantiers ciblés, au-delà de les faire monter en compétence et d'accélérer le traitement des fonds, permettent un espace d'expérimentation pour tester les outils, les adapter aux réalités du terrain et les ajuster avant une diffusion plus large.



L'apport des partenaires : travailler ensemble pour aller plus loin

Comme le disait R. Baden-Powell, « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». C'est dans cet esprit que les SGDF s'appuient sur plusieurs partenaires, qui apportent expertise, prestation et soutien institutionnel.

Plusieurs exemples de collaborations permettent de répondre aux enjeux spécifiques du mouvement :

- ⇒ L'ADAJEP (Association des déposants des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire) : Ce réseau permet le partage de pratiques et d'outils avec d'autres associations de l'éducation populaire, confrontées aux mêmes défis. À travers, par exemple, des ressources comme les fiches pratiques MémoJEP.
- ⇒ Le CNAEF (Centre national des archives de l'Église de France) : Il assure la conservation en dépôt des archives nationales définitives en format papier des SGDF. Grâce à sa salle de lecture, il offre un accès aux chercheurs et aux curieux souhaitant explorer l'histoire du mouvement.
- ⇒ L'AAF : En intégrant le réseau professionnel de l'AAF, les SGDF bénéficient d'une veille continue sur l'évolution des pratiques archivistiques, de formations adaptées et de retours d'expérience d'autres structures.

Grâce à ces alliances, les archives des SGDF ne sont pas seulement préservées, elles sont mises en valeur, partagées et intégrées à la dynamique éducative du mouvement.

Un archiviste au cœur du mouvement : médiateur et prescripteur

Le rôle de l'archiviste dans une association comme les SGDF se situe ainsi à l'interface entre deux missions : le Prescripteur, qui fait attention, qui réglemente, recommande et accompagne ; et le médiateur, suscite l'attention, expose, sensibilise et créer du lien. Cette double posture est essentielle pour changer la perception des archives. Il ne s'agit plus d'une obligation administrative, mais d'un projet collectif et participatif.

